

GHG Protocol

Performance climat : ce que votre bilan carbone doit rendre visible très bientôt.

Temps de lecture	Audience	Pression décisionnelle	Usage
★★★★★ 5 min	CEO / Board / ComEx / Dir. RSE / DirCom	Moyenne à élevée	Informier / Aligner / Décider

1. LE SIGNAL

Le cadre du reporting carbone des entreprises est en train d'être refondu. Le 29 juillet 2026, le GHG Protocol et l'ISO ont annoncé un standard corporate unique : Scopes 1, 2, 3, le chantier *Actions and Market Instruments* (AMI) et la norme ISO 14064-1 réunis dans un seul référentiel.

L'AMI n'est donc plus un chantier isolé. Il propose de découper le reporting en plusieurs statements : les émissions physiques d'un côté, les instruments de marché, les impacts d'actions et les indicateurs non convertibles en CO₂ de l'autre.

2. VRAIMENT ?

Oui, mais attention. Ce n'est pas encore une norme. L'AMI a été soumis à commentaires (*Request for Information*) du 31 mars au 15 juin 2026, et le GHG Protocol le dit lui-même : tout peut encore bouger.

Le signal, lui, se confirme. Le 23 septembre 2026, le GHG Protocol a publié la synthèse des réponses : 84 % des répondants soutiennent l'architecture multi-statements. Beaucoup demandent que les nouveaux statements restent optionnels, au moins au début. La direction est prise. Les modalités restent ouvertes.

Ce qui change pour vous : le reporting carbone pourrait quitter la logique du chiffre unique pour une lecture poste par poste. Dire combien on émet ne suffira plus. Il faudra aussi montrer ce qui vient de l'activité réelle, des choix d'achat, des actions de réduction, et des impacts au-delà de la chaîne de valeur.

3. L'ESSENTIEL À SAVOIR

- Un cadre multi-statements, pas une norme. Rien d'obligatoire à ce stade.
- L'idée principale : rendre lisibles les effets des instruments de marché et des actions climat, sans les noyer dans l'inventaire physique.
- Cela répond à un angle mort connu. Les efforts réels (achats bas-carbone, certificats, investissements, actions hors chaîne de valeur) se voient mal dans l'inventaire classique.
- Chaque chiffre devra être expliqué et relié à votre stratégie climat. Fini le chiffre qui parle tout seul (et que parfois personne ne comprend !).
- Ce n'est pas qu'un sujet technique. Il touche la gouvernance, la crédibilité de vos engagements, le dialogue avec investisseurs, clients et auditeurs.

4. ET DONC ?

Pour un dirigeant, l'enjeu n'est pas que comptable. Il est aussi narratif et politique. Bien préparé, ce cadre met en valeur vos choix bas-carbone. Mal utilisé, il sert à embellir la performance climat. Et ça, un auditeur ou un investisseur le repère vite.

Votre Comité de direction devra savoir distinguer, en clair : émissions réelles, choix d'achat, impacts revendiqués, indicateurs complémentaires. Si personne autour de la table ne sait le faire, c'est le premier chantier.

5. LES RISQUES

- Une communication climat si complexe que personne ne peut l'expliquer simplement.
- Donner l'impression de compenser. Ou pire, de masquer ses émissions physiques derrière des instruments de marché.
- Empiler les indicateurs sans gouvernance de données. C'est la porte ouverte aux accusations d'incohérence, voire de greenwashing.

6. LES ERREURS FRÉQUENTES

- Publier plus, au lieu d'expliquer mieux.
- En faire une affaire d'experts carbone. C'est aussi un sujet de communication responsable, de finance, d'achats et de gouvernance.

- Oublier que l'inventaire physique reste la base. Les instruments de marché ne remplacent pas la réduction réelle.

7. LA DÉCISION

Ne refondez pas tout votre reporting carbone maintenant. Mais commencez à séparer ce qui relève des émissions physiques, des choix de marché, des actions d'impact et des indicateurs complémentaires. L'objectif n'est pas de produire plus de rapports. C'est d'avoir, le jour venu, une lecture crédible et vérifiable de votre trajectoire.

8. À SURVEILLER

- L'harmonisation du *standard corporate* avec l'ISO 14064-1. C'est le mouvement de fond : un référentiel unique réunissant Scopes 1/2/3, AMI et ISO.
- La consultation publique du standard consolidé, visée au 2e trimestre 2027, pour une publication finale annoncée fin 2028 (T4 2028).
- Côté AMI, rien de nouveau d'ici là. Vos obligations actuelles (CSRD, ESRS, SBTi), elles, continuent de courir.

9. SOURCES

- GHG Protocol, Key Standard Development Updates : standard corporate consolidé avec l'ISO (Scopes 1/2/3 + AMI + ISO 14064-1), 29 juillet 2026.
- GHG Protocol, AMI Feedback Summary, 23 septembre 2026 : 84 % de soutien à l'architecture multi-statements ; consultation ouverte du 31 mars au 15 juin 2026 ; projet de standard consolidé en consultation au T2 2027, publication finale visée au T4 2028.
- GHG Protocol, Actions and Market Instruments Standard (page de référence).

Ce sujet est déjà sur la table de votre CoDir ou de votre comité RSE?

Parlons-en. Un échange de 30 minutes suffit souvent à cadrer ce que ça change pour votre reporting, votre gouvernance de données et votre récit climat.

Prendre rendez-vous → [Cliquez ici](#)

Géraldine Gorgol

Présidente de TENSIO Conseil
g.gorgol@tensio-conseil.fr